

DETERMINISME ET LIBRE-ARBITRE EN SOCIOLOGIE

Je voudrais d'abord remercier Patrice Dartevelle et l'association des athées pour m'avoir invité à vous parler de **déterminisme et de libre arbitre en sociologie**. J'ai en effet rencontré, sous une forme ou sous une autre, cette question à de nombreuses reprises au cours de ma carrière d'enseignant et de chercheur. Elle parcourt la discipline depuis ses débuts, sous des formulations diverses et avec également des enjeux divers. Mais je n'avais jamais eu l'occasion de la traiter comme telle et de tenter d'organiser mes idées sur ce sujet. Je ne prétendrai pas, à partir d'un court exposé, répondre aux multiples questions que vous vous posez sans doute à l'égard de cette dichotomie. Mais j'espère dégager quelques-unes de ses significations et quelques-uns de ses enjeux. Bien entendu, je le ferai à partir de ma formation personnelle et aussi de mes propres positions scientifiques, épistémologiques et politiques.

Deux exemples

Pour entrer dans le vif du sujet, je partirai de deux exemples, deux moments de discussion sociologique qui illustrent bien le sujet de cette conférence.

Premier exemple : un sociologue mène une recherche sur les raisons qui amènent un nombre élevé – sans doute croissant – de parents d'élèves non croyants à choisir l'école catholique dans une société belge francophone pourtant largement sécularisée. Il s'agit d'une recherche s'inscrivant dans une tradition bien balisée en sociologie et qui efforce, à partir d'entretiens, de reconstruire les **raisons** du choix telles que données par les parents en question. Les résultats de cette recherche sont publiés, sous une forme (évidemment schématique) dans un quotidien de référence et ils donnent une image plutôt flatteuse de l'enseignement catholique. Le quotidien en question, qui a fait de la présentation « balancée » des thématiques de société une sorte de marque de fabrique, va donc interroger ensuite un sociologue d'une université publique, lequel fait immédiatement remarquer que l'école catholique et l'école publique attirent des élèves provenant de milieux sociaux différents et ne sont donc pas face aux mêmes contraintes. Il s'agit donc d'une réponse qui s'intègre dans une tradition sociologique opposée mais tout aussi classique, qui s'inquiète des **causes sociales** d'un état de fait plutôt que des raisons données par les acteurs. Et cette analyse vient nuancer l'image peut-être un peu idyllique de l'école catholique, sans pour autant contester en rien les résultats de la recherche précédente.

Les deux explications présentées ont chacune leur pertinence mais elles ne se situent pas sur le même plan. La première met en évidence un certain nombre de **raisons** du **choix** des parents. La seconde replace ces choix dans le contexte des **déterminations sociales** où ils se situent. Aucun sociologue, je pense, ne serait prêt à éliminer totalement un des deux points de vue mais ils ne sont pas nécessairement faciles à articuler et la plupart des travaux sociologiques penchent plutôt d'un côté ou de l'autre. L'idée de « choix », centrale dans les sociologies à connotation plus individualiste, nous évoque bien sûr assez naturellement l'idée de libre arbitre. La dimension déterministe consiste à rappeler que les choix que nous posons ne peuvent jamais être isolés d'un contexte de déterminations sociales multiples.

Je reviendrai plus loin dans ma réflexion sur la thématique des inégalités scolaires (inégalités entre élèves et inégalités entre écoles) parce que c'est un sujet qui se prête très bien à une mise en évidence des différentes logiques explicatives.

Mais auparavant, je présente brièvement mon *deuxième exemple*. Une étudiante en fin de parcours présente un mémoire de fin d'études où elle étudie les pratiques de soins palliatifs dans un complexe hospitalier. Il s'agit d'un mémoire de « sociologie des organisations ». Il se situe dans un cadre théorique « crozérien ». Michel Crozier est considéré comme le sociologue qui, avec son collègue Erhard Friedberg, a renouvelé dans les années 60 l'analyse des organisations et plus spécifiquement l'analyse des organisations bureaucratiques. Le premier livre de Michel Crozier, en 1963 s'intitule d'ailleurs *Le phénomène bureaucratique*. En 1977, il co-écrit avec Erhard Friedberg *L'acteur et le système*, souvent présenté comme l'ouvrage qui « *renouvelle complètement la sociologie de l'action en France* » (la formule est de Wikipédia). La sociologie de Crozier et Friedberg s'intéresse surtout aux aspects informels des rapports de pouvoir dans les organisations, et à la manière dont les règles bureaucratiques peuvent être détournées ou instrumentalisées par les acteurs. Ce que la sociologie des organisations étudie, c'est la manière dont les membres utilisent stratégiquement les « zones d'incertitude » que laissent inévitablement les règles pour maximiser leur influence et leur autonomie d'action, y compris contre des supérieurs hiérarchiques. C'est pourquoi la sociologie de Crozier et Friedberg est généralement appelée « *analyse stratégique* ».

C'est donc ce cadre théorique que notre étudiante utilise pour étudier le fonctionnement du système de soins palliatifs dans ce complexe hospitalier. Elle décrit le « système d'action concret » qui régule les interactions, parfois en décalage avec les règles formelles. L'analyse d'un « *système d'action concret* » est la base d'une recherche en sociologie des organisations et dans le cas de l'étudiante en question, elle semble menée avec rigueur et subtilité et elle fait d'ailleurs l'objet d'une évaluation très positive de son promoteur. Mais un fait est un peu surprenant a priori : dans ce système d'action, la question de l'euthanasie n'est jamais évoquée. Il se fait que le centre de soins palliatifs qui fait l'objet de la recherche est inséré dans un **centre hospitalier chrétien**. Cet élément n'est pas explicitement pris en compte dans le mémoire, on le découvre au détour d'une note de bas de page qui mentionne le nom de l'hôpital. Lorsque je demande à l'étudiante si elle ne pense pas que cela peut contribuer à expliquer l'absence de toute question relative à l'euthanasie, elle me répond froidement que ce n'est pas pertinent pour son analyse.

C'est que l'analyse stratégique ne fait aucune place au déterminisme culturel. Pour Crozier et Friedberg, les éléments culturels sont une zone d'incertitude parmi d'autres : ils sont instrumentalisés par les acteurs mais ne contribuent pas à déterminer leur comportement. En règle générale, on ne reproche pas, au contraire, à un étudiant ou une étudiante de rester fidèle à son cadre théorique de référence. Mais dans le cas évoqué, cette fidélité avait un prix très élevé : refuser d'admettre une part possible de détermination culturelle (le caractère catholique ou non de l'institution hospitalière étudiée), n'est-ce pas introduire dans un mémoire très bon par ailleurs une forme de candeur quasiment intenable ? Si l'étudiante avait, par exemple, comparé un hôpital catholique et un hôpital public, la différence lui aurait

probablement sauté aux yeux. Certes, cette dimension ne s'intègre pas facilement dans l'analyse. Mais ne pas même la mentionner, cela semblait tout de même une forme de cécité.

Je tiens à préciser que je n'ai pas choisi ces deux exemples en fonction de l'association qui m'a invité ce soir. Ils ont tout simplement été des jalons dans la formation de ma conception résolument pluraliste du regard sociologique.

Sciences dures et sciences humaines.

Pour éclairer ces deux exemples, un petit détour épistémologique n'est pas inutile. Les sciences humaines ont des caractéristiques fort différentes des sciences de la nature, qu'on appelle aussi souvent les « sciences dures ». S'il y a parmi ceux et celles qui m'écoutent, des chimistes, des biologistes, des astronomes, sans doute auront-ils été un peu perplexes devant mes deux exemples d'analyse sociologique. La pluralité des cadres de référence n'est en effet pas de mise dans les sciences de nature.

Ceux et celles qui étudient le cosmos, la chimie du carbone ou l'évolution des espèces biologiques travaillent dans des cadres conceptuels que l'historien des sciences Thomas Kuhn a baptisé « **paradigmes** ». Ces paradigmes font, en règle générale, l'objet d'un consensus entre les scientifiques d'une discipline donnée. Ce consensus peut être remis en question mais seulement à des moments exceptionnels, liés à des ruptures dans notre perception du monde. Prenons deux exemples classiques. On peut considérer que le passage de la conception géocentrique à la conception héliocentrique du système solaire représente une de ces ruptures. Une autre de ces ruptures le passage progressif de la biologie au paradigme évolutionniste darwinien. Dans ces disciplines, certes, les connaissances évoluent et il arrive qu'un cadre de référence bien établi soit remis en question et abandonné. Mais sauf cas fort particuliers, on n'imagine pas un balancement perpétuel entre plusieurs cadres de référence. Lorsque, progressivement, la chimie moderne a remplacé les anciennes théories alchimiques, ces théories sont sorties du domaine de la science et ceux qui leur sont restés fidèles n'ont plus été considérés comme des scientifiques.

A l'inverse, les chercheurs en sciences sociales ne cessent de discuter et de mettre en question les fondements épistémiques de leurs disciplines et ils se présentent presque toujours à travers l'école de pensée ou le cadre de référence auquel ils se rattachent. En France, par exemple les sociologues sont latouriens, crozériens, bourdieusiens, boltanskiens, boudoniens, etc. Même si beaucoup de chercheurs dans les sciences sociales pratiquent un certain éclectisme, ils ont une forte tendance à « classer » les recherches ou les raisonnements qu'ils évoquent en les rattachant à un courant théorique ou un auteur fondateur. C'est d'ailleurs ce qu'on leur apprend à faire : lorsque des étudiants viennent présenter pour la première fois à un possible promoteur leur projet de mémoire de fin d'études, on leur demande quel cadre théorique ils vont utiliser pour leur travail. C'est une question qui n'aurait pas de sens vis-à-vis d'un étudiant en chimie.

Ce petit préambule me semblait nécessaire pour préciser le cadre dans lequel je souhaite inscrire ma réflexion : la sociologie s'est construite **notamment** sur un mouvement de balancement entre des cadres théoriques mettant en avant plutôt la capacité de choix rationnel des individus ou plutôt les déterminations sociales qui pèsent sur ces choix. Il ne sera

donc pas question de trancher dans un sens ou dans l'autre mais plutôt de tenter de saisir la pertinence de l'opposition, ses enjeux, et la manière de faire science en partant de cette dichotomie non résolue et probablement insoluble.

Un peu d'histoire.

Ce mouvement de balancement, j'aimerais le présenter schématiquement à travers trois moments de l'histoire de la sociologie européenne et principalement française : la fondation de la sociologie comme discipline autonome à la toute fin du 19^{ème} siècle, l'opposition entre structuralisme et individualisme dans les années 1970 et, pour terminer, le moment contemporain à partir de deux petits livres très récents qui présentent chacun un des points de vue, de manière ramassée.

Le premier moment figure dans tous les manuels de sociologie de première année, à travers l'opposition classique entre deux des pères fondateurs avérés de la discipline : le français Emile Durkheim (1858-1917) et l'allemand Max Weber (1864-1920). Ils sont contemporains puisqu'ils ont écrit leurs principaux travaux entre les dernières années du 19^{ème} siècle et la fin de la première guerre mondiale. Mais ils ont posé des choix épistémiques différents qui incarnent toujours en sociologie (avec un vocabulaire différent) l'opposition déterminisme/libre arbitre qui nous occupe aujourd'hui.

On rangera évidemment Durkheim du côté du déterminisme. Dans un court texte que lisent presque tous les étudiants, *Les règles de la méthode sociologique* (1895), Durkheim nous dit qu'il « *faut considérer les faits sociaux comme des choses* ». Cette déclaration apparemment banale rompt pourtant avec les analyses antérieures du social : ce que Durkheim veut dire, c'est que le monde social nous est a priori aussi opaque que le monde naturel. Nous pensons en avoir une connaissance intuitive, de l'intérieur, parce que nous y évoluons constamment mais cette « connaissance » naïve est très souvent défectueuse : il nous faut étudier les phénomènes sociaux ***comme des objets extérieurs à nous***, de la même façon que nous étudions les planètes ou les réactions chimiques, en somme. Le social transcende les comportements individuels et il ne peut s'y ramener, ce qui justifie la création d'une science spécifique du social, distincte de la psychologie. Pour illustrer son épistémologie par un travail empirique, Durkheim publie ensuite *Le suicide*, brillante – et volumineuse – étude où il fait la démonstration qu'un acte a priori aussi privé voir intime que le suicide est parfaitement descriptible au moyen d'analyses statistiques multivariées. Les suicides individuels ne sont que les atomes qui, en se composant, vont former cette réalité *sui generis* : le suicide comme phénomène social. La conception durkheimienne est donc tout à la fois *holiste* (le social est un niveau spécifique non réductible aux comportements individuels) et *déterministe* (les individus sont poussés à agir par des causes dont, le plus souvent, ils ne sont pas conscients).

A l'opposé de Durkheim, on trouve Max Weber pour qui l'analyse des phénomènes sociaux passe d'abord par la reconstruction des *raisons subjectives* qui expliquent les actions des individus. Son texte le plus célèbre *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* met en œuvre ce postulat épistémique. Max Weber y montre comment le développement du calvinisme et du capitalisme se sont mutuellement renforcés en Europe. Pour le dire très schématiquement, le point central de son argument est le rôle de la grâce divine dans la

rédemption : pour les calvinistes, seule la grâce garantit d'être sauvé et cette grâce est acquise – ou non – de toute éternité. On pourrait s'attendre à ce qu'une vision qui fait aussi peu de place aux actions humaines – *aux œuvres*, dans le langage théologique – débouche sur une philosophie fataliste ou quiétiste. Or, c'est le contraire qui se produit : si la grâce est déjà distribuée, alors comment savoir si on est parmi les élus ? Paradoxalement, chacun espère obtenir la réponse en s'activant et en cherchant dans le succès de ses entreprises la preuve qu'il est dans « les bonnes grâces de Dieu », sans jeu de mot. Ce n'est pas l'élection elle-même que recherche l'entrepreneur ascétique voué à son travail, c'est le *signe* de cette élection. Et l'on s'activera d'autant plus que les signes ne sont jamais univoques. Symétriquement, on peut aussi supposer que les capitalistes seront prompts à embrasser une vision religieuse qui valide – et valorise – leur activité d'entrepreneurs. Le raisonnement de Weber est donc très subtil : on agit non pour obtenir quelque chose – la grâce – mais pour se prouver qu'on l'a déjà. Toute l'épistémologie de Weber est résumée dans cet exemple : les phénomènes sociaux ne sont pas opaques, comme chez Durkheim, il faut les analyser en reconstruisant les *raisons d'agir* des acteurs.

Cette ligne de fracture entre les épistémologies de Durkheim et de Weber, que j'ai certainement un peu forcée dans mon exposé pour la rendre bien visible, va se reconduire, avec des multiples sophistications et variantes tout au long de l'histoire de la sociologie. On voit qu'elle nous a amenés à donner un contenu plus précis aux mots « déterminisme » et « libre arbitre ». On pourrait dire que les conceptions déterministes sont celles qui privilégient les *causes sociales* qui font agir les humains : nous sommes en quelque sorte poussés dans le dos par des réalités qui nous transcendent et dont nous n'avons le plus souvent pas conscience. A l'inverse les conceptions favorables au libre-arbitre sont celles qui vont rechercher les *raisons d'agir* des hommes et des femmes. Dans cette optique, les actions humaines sont décrites non pas comme « poussées par des causes » mais comme « tendant vers un but » donc animées par des intentions. On appelle classiquement « actionnalistes » les théories qui mettent au centre de leurs préoccupations la reconstruction des intentions des acteurs. L'opposition métaphysique entre « libre arbitre » et « déterminisme » peut donc se traduire, dans le domaine de la sociologie par une dichotomie entre « causalité » et « intentionnalité » ou encore entre théories **déterministes** et théories **actionnalistes**. Selon un mouvement classique, la « science » s'empare d'une question métaphysique (l'opposition entre libre-arbitre et déterminisme) en la traduisant dans des termes spécifiques, davantage opérationnalisables. Bien sûr, une multitude de sociologues ont annoncé leur volonté de dépasser cette dichotomie mais il semble qu'elle revienne sans cesse, sous des formes plus ou moins rigides ou souples selon les auteurs.

Structuralisme, actionnalisme, inégalités scolaires.

A ce stade, je voudrais brièvement revenir, pour éviter tout malentendu, sur un point déjà évoqué. Les conceptions durkheimiennes et wébériennes du social ne sont pas des *théories scientifiques* que l'on pourrait départager au moyen de données empiriques. Ce sont des cadres de référence méta-scientifiques, l'équivalent approximatif de ce que Thomas Kuhn appelle des *paradigmes* dans le cadre des sciences de la nature. Il n'est donc pas possible de décider si une de ces conceptions est vraie ou fausse, mais seulement laquelle nous paraît

produire les explications les plus convaincantes. Un « paradigme » comprend sa propre définition de ce qui compte comme une explication valide, comme une preuve empirique, etc. Ce qui explique pourquoi il y a une compétition constamment réactivée entre explications intentionnelles et explications causales ou, pour le dire autrement entre théories déterministes et théories actionnalistes.

J'en viens à mon deuxième moment. Au début des années 1970, la sociologie française amorce un mouvement de renversement : dominée depuis vingt ans par des théories largement déterministes, dans le cadre de ce qu'on a appelé le structuralisme, elle va progressivement s'ouvrir vers l'actionnalisme (sous des formes diverses).

Je propose d'illustrer l'opposition à travers un exemple concret, très présent à cette époque, les théories de l'inégalité des chances scolaires.

La question de l'inégalité des chances scolaires a pour point de départ un constat banal, systématiquement confirmé par les recherches en sociologie de l'éducation, génération après génération : la réussite scolaire est fortement corrélée au niveau de ressources cognitives et financières du milieu familial et social dans lequel les enfants ont été éduqués. Ce constat met évidemment à mal les explications intuitives de la réussite différentielle des enfants basée sur le **don** ou sur le **mérite**. Si on suppose que réussissent les plus doués ou les plus méritants, on doit se demander : pourquoi les plus doués ou les plus méritants viennent-ils de manière à ce point disproportionnée des familles les plus aisées et les plus éduquées ? A l'époque dont je parle, (début des années 70), les statistiques disponibles, montrent par exemple que la proportion d'étudiants universitaires parmi les enfants de cadres supérieurs peut être vingt à trente fois plus élevée que parmi les enfants issus de milieu ouvrier. L'observation appelle spontanément une explication déterministe : les ressources nécessaires à la réussite scolaire sont très inégalement réparties entre les enfants issus de catégories sociales différentes. Ces ressources ne sont pas que financières, bien sûr, elles incluent la socialisation au langage de l'école, l'attention et la disponibilité des parents, la familiarité avec la culture « scolaire » au sein de la famille ou du groupe de pair, tout ce à quoi pensera immédiatement le sociologue.

De nombreuses études viennent confirmer ces différences de ressources et l'effet qu'elles produisent en termes de réussite scolaire. Les élèves issus de classes défavorisées réussissent donc statistiquement moins bien que les élèves issus de milieux aisés et une explication causaliste peut parfaitement rendre compte de cette observation.

Mais il y a un deuxième phénomène qui est plus difficile à expliquer en termes de ressources disponibles. Dans la masse, il y a évidemment un nombre significatif d'élèves issus de milieu défavorisés qui réussissent néanmoins correctement, voire occasionnellement, de manière brillante leur entrée en scolarité. Or parmi les élèves qui réussissent bien, ceux qui viennent de milieux « pauvres » pour faire simple, abandonnent leurs études beaucoup plus tôt que les autres. La question est donc de savoir pourquoi **à réussite égale**, les enfants de catégories sociales « inférieures » écourtent systématiquement leur parcours scolaire. Pourquoi, entre deux élèves qui font une bonne ou une très bonne scolarité, le fils ou la fille de cheminot a quand même beaucoup moins de chances d'entrer à l'université que le fils ou la fille

d'ingénieur ? C'est sur ce point principalement que vont s'opposer théories déterministes et théories actionnalistes de l'inégalité des chances.

Un certain nombre de théories déterministes ont été proposées pour rendre compte de cette défection disproportionnée. Ainsi, dans les années soixante, la sociologie américaine et britannique a mis en évidence la construction **d'attitudes différentes** à l'égard de la réussite et du rôle de l'école : les enfants issus de milieux modestes ou très modestes sous-estiment la possibilité d'ascension sociale par un parcours scolaire réussi. Cela tient d'abord à l'absence de « modèles de rôle ». Ainsi, pour un jeune noir du Bronx ou de Harlem par exemple, l'image d'un médecin ou d'un avocat noir est très abstraite, alors que celui du basketteur professionnel, ou du voyou qui a réussi est partout présente dans son environnement. A cela s'ajoute que pour les jeunes de milieu modeste, la réussite est essentiellement perçue en termes financiers, alors que les jeunes de milieu aisé y ajoutent une dimension culturelle : terminer des études brillantes peut apparaître comme un **objectif en soi**, au-delà des perspectives de carrière. Enfin, un troisième facteur différencie les élèves selon les catégories sociales : alors que les élèves de milieu aisé ont plutôt tendance surestimer le poids des causes *internes*, de la réussite ou de l'échec (leur motivation, leur talent), les élèves de milieu pauvre tendent à surestimer les causes *externes* (la situation familiale, les accidents, la chance ou la malchance). Tous ces éléments, développés principalement dans la sociologie anglo-saxonne, lorsqu'on les réunit, tendent à expliquer pourquoi les enfants de milieux défavorisés attachent sensiblement moins d'importance à la réussite scolaire que les enfants des classes moyennes ou des milieux aisés.

En France, la tendance dominante dans les années 60, au moment où paraissent ces études est à une sociologie assez lourdement déterministe : le structuralisme. Mais c'est un structuraliste « dissident », si l'on peut se permettre cette expression, qui produit les livres les plus remarquables sur l'école : le sociologue Pierre Bourdieu. Il écrit en collaboration avec Jean-Claude Passeron, *Les Héritiers* (1964) et *La reproduction* (1970). L'œuvre de Bourdieu est très riche, complexe et extrêmement commentée. Je me limiterai à rappeler son concept **d'habitus**. Dans un monde social qu'il définit comme un système de champs structurés par des rapports de domination, l'habitus est l'ensemble des « dispositions à agir » dont une personne hérite de par sa socialisation. Ces « dispositions incorporées » sont spécifiques à un champ et à la situation de dominant ou de dominé. En schématisant à l'extrême, le concept d'habitus permet de répondre à la question posée plus haut : pourquoi, *a réussite égale*, les enfants de milieu défavorisé abandonnent-ils bien plus tôt leurs études que les enfants de milieu favorisé. **C'est parce que leur socialisation a produit, dans le champ de l'école à tout le moins, un « habitus de dominés » : leur expérience les amène à penser que « l'école, ce n'est pas pour eux » et que, de toutes façons, ils n'en maîtriseront jamais vraiment les codes, mêmes s'ils réussissent bien au début. Ils ont en quelque sorte « intériorisé leur destin social » (c'est la formule même de Bourdieu).** Le concept « d'habitus » a percolé dans toute la sociologie française, puis mondiale, puisque Bourdieu a été et est toujours un des sociologues les plus lus dans le monde. C'est évidemment une sociologie à connotation déterministe puisqu'invoquer un « habitus », c'est invoquer une « disposition à agir » produite par notre socialisation et dont ne sommes la plupart du temps pas conscients.

Or précisément à la même époque, un jeune sociologue français qui a passé son doctorat aux Etats-Unis publie *L'inégalité des chances*, un livre qui fait date dans la sociologie de l'éducation et dont le projet à peu près explicite est de réhabiliter le paradigme actionnaliste à partir de l'exemple des inégalités scolaires. Boudon est l'importateur en France d'un courant déjà existant dans le monde anglo-saxon : **l'individualisme méthodologique**. Le programme de ce courant est clair : l'explication d'un phénomène social ne peut être aboutie si elle ne ramène pas l'explication à la compréhension des actions individuelles. C'est la reprise de la logique de Max Weber dont Boudon se réclame explicitement. *L'inégalité des chances* est un livre inhabituel en sociologie : il modélise mathématiquement des hypothèses théoriques. Pour expliquer pourquoi, à niveau de réussite égal, les élèves de milieux défavorisés raccourcissent leurs études, il rejette toute notion de « disposition intériorisée », comme l'*habitus* de Bourdieu.

Pour Boudon, le choix de poursuivre ou non des études doit être considéré comme une décision d'investissement : on s'engage dans un processus – coûteux en temps et en énergie – dans l'espoir d'en recevoir un « return ». Mais quelle est la nature de ce return ? Ce que les enfants, ou plus souvent, les familles, attendent d'un investissement scolaire, nous dit-il encore, c'est une possibilité **de promotion sociale**. Mais – et c'est là la clé du raisonnement du sociologue – la définition de la promotion sociale va évidemment dépendre de l'origine sociale de chaque étudiant. En clair, pour un enfant de cheminot, devenir instituteur, c'est déjà une promotion sociale, alors que pour un fils de haut magistrat, c'est un déclassement, ce que Boudon appelle une *démotion sociale*. La promotion sociale s'apprécie donc en termes de position sociale relative et pas absolue. L'auto-sélection des enfants d'origine modeste est donc une décision *rationnelle* : pour obtenir le même avantage relatif que les enfants d'origine aisée, ils ont besoin de faire moins d'études qu'eux.

On a donc bien, dit Boudon, une auto-sélection différentielle en fonction de l'origine sociale des élèves, mais elle ne s'explique pas par *l'habitus*, ou une quelconque forme de différence culturelle : le comportement de tous les élèves peut s'expliquer par le **même calcul rationnel mais appliqué à des positions sociales de départ différentes**.

L'enjeu de Boudon, dans cette étude qui restera séminale, n'est donc pas de nier l'existence de hiérarchies sociales. Il est de nier que la position de chacun dans cette hiérarchie sociale produise des différences de croyances, de rationalité, de valeurs, quelle produise ce que Bourdieu appelait des *habitus* différents.

La nature du déterminisme et du libre arbitre en sociologie.

J'ai pris la peine de développer cet exemple déjà ancien parce que l'opposition entre Boudon et Bourdieu est devenue un peu l'archétype de l'opposition entre déterminisme et actionnalisme en sociologie. Elle renouvelle en quelque sorte l'opposition initiale entre Durkheim et Weber.

Mais surtout, cette opposition nous permet de cerner les différentes significations de ces deux termes dans notre discipline.

On le voit à travers l'exemple précédent, l'influence du contexte social peut s'exercer **de deux manières** sur les individus.

- La première manière, c'est l'inclusion de l'individu dans son contexte social. Aucun sociologue, même le plus actionnaliste, ne pense le social comme un espace neutre et homogène. Les structures sociales préexistent aux actions individuelles mais dans la perspective actionnaliste, elles ne sont que des **paramètres des choix individuels**. C'est explicitement la conception de Boudon dans *L'inégalité des chances* et c'est pourquoi il définit sa conception comme un « **individualisme institutionnel** ». Ce qui est le propre de tous les paradigmes actionnalistes, c'est finalement de mettre l'accent sur ce concept de *choix* : la fameuse phrase à connotation moraliste « *on a toujours le choix* » résume sans doute assez bien l'ontologie sous-jacente à la plupart des conceptions actionnalistes. Certes, ce choix est plus difficile pour certains que pour d'autres, et la perspective de la sociologie est de montrer comment, placé dans des contextes différents, des individus peuvent être rationnellement amenés à poser des choix différents. Mais, en définitive, même avec ces contraintes, l'idée de « choix » reste l'atome logique de l'explication et c'est sans doute sous cette forme que le libre-arbitre trouve sa place en sociologie.

- Mais si l'individu est toujours inclus dans un contexte social déjà structuré, on peut défendre que le symétrique est aussi vrai : le social est présent *dans l'individu lui-même*. On pourrait à ce sujet citer la formulation de Bernard Lahire, disciple contemporain et partiellement hétérodoxe de Bourdieu : « *le découpage individu/société est une sorte de tour de passe-passe théorique dans la mesure où, d'une part, la société n'est pas extérieure à l'individu (elle est aussi en lui) et d'autre part, l'individu fait bel et bien partie de ce qui est extérieur à lui* ». Mais comment la société est-elle dans l'individu ? A travers « *les expériences socialisatrices passées des individus (on pourrait parler de « contraintes intériorisées » à travers les expériences familiales, scolaires professionnelles, religieuses, politiques, etc.* ». C'est sur cette deuxième forme de détermination sociale, le social dans l'individu, que l'opposition entre déterminisme et libre-arbitre se joue en sociologie. Et c'est bien là que se situe aussi, je pense, notre conception spontanée de ce qu'est le libre-arbitre. Personne en effet, n'imagine que nous vivons, agissons, choisissons, en dehors de tout cadre social préétabli. Nous naissons toujours dans une société déjà structurée, avec ses contraintes, ses normes, sa logique de distribution des ressources disponibles. Nos actions sont « contraintes » par ses structures préalables, un peu comme les mouvements du joueur d'échec sont contraints par les règles du jeu. Mais à l'intérieur de ces règles, choisissons-nous consciemment nos stratégies ou bien nos choix sont-ils eux-mêmes déterminés par des « **dispositions à agir** » préalables constituées au travers de notre socialisation, de notre histoire, de nos expériences ?

Alors que les actionnalistes tendent à réduire au minimum la part de ces contraintes intériorisées dans leurs explications, les déterministes vont au contraire leur accorder un poids maximum.

Probablement la très grande majorité des sociologues se situent-ils entre ces deux pôles mais c'est bien, me semble-t-il ces deux pôles qui définissent la question. Mais quels sont en définitive les enjeux de cette question ?

Libre-arbitre et déterminisme : les enjeux.

- Le premier enjeu est **épistémique** : comment comprendre au mieux le phénomène social que l'on étudie ? Pour revenir à un de mes exemples personnels cité plus haut, l'étudiante qui analysait l'unité de soin palliatif dans un hôpital, en n'accordant aucune importance au fait qu'il s'agissait d'un hôpital catholique, me paraît clairement avoir manqué un élément pertinent essentiel. Mais à l'inverse, si elle n'avait mis **que cela** en évidence, elle aurait sans doute manqué toutes les évolutions liées aux stratégies des acteurs, aux interactions, aux compromis, susceptibles de stabiliser un accord implicite (on n'évoque pas l'euthanasie). Pour rester dans le même domaine, la croyance ou l'incroyance religieuse dans nos sociétés me paraît difficile à comprendre si on fait l'impasse sur la socialisation, l'éducation, l'appartenance culturelle ou sociale des croyants et des incroyants. A l'inverse, si on ne s'intéresse pas aux *raisons* de croire ou de ne pas croire, on ne peut comprendre pourquoi cette appartenance est susceptible de changer et pourquoi l'adhésion religieuse a évolué si considérablement dans un pays comme le nôtre depuis la seconde guerre mondiale. En clair, les explications plutôt déterministes sont souvent plus à l'aise lorsqu'il s'agit de rendre compte de la nature de **l'ordre social** et les explications actionnalistes sont souvent mieux adaptées à la compréhension du **changement social**.

Dans l'exemple cité de « *L'inégalité des chances* », on voit la stratégie épistémique de Raymond Boudon : il montre que l'on peut construire un modèle théorique dans lequel **des acteurs rationnels**, agissant dans un monde déjà socialement structuré, reproduiront les inégalités scolaires que l'on observe au travers des statistiques. Il n'est donc pas nécessaire de supposer une notion comme *l'habitus*, qu'il considère comme lourdement déterministe. Les sociologues plus centrés sur les effets déterminants de la socialisation, vont au contraire tenter d'interroger les représentations des enfants et des parents, pour montrer qu'on découvre bien quelque chose de l'ordre d'un « destin social intériorisé ».

L'enjeu épistémique concerne donc la manière de construire une **bonne explication** : pour les actionnalistes, une explication qui ne rend pas compte de la rationalité des acteurs sera considérée au mieux comme incomplète, au pire, comme incompréhensible. Pour les sociologues plus centrés sur les déterminismes sociaux, une explication qui ne rend pas compte des effets de socialisation, sera considérée comme une abstraction totalement déconnectée du réel social.

Mais il y a un deuxième enjeu épistémique : à savoir le rapport aux sciences de la nature, qui constituent ce que l'on appelle généralement « la science » sans autre qualificatif. Dans les sciences de la nature, il n'existe **que** des explications **causales**. La nature n'a pas d'intention, de volonté, elle ne calcule pas et ne choisit pas. Toute l'évolution des sciences de la nature depuis plus de trois siècles a été de rejeter l'idée d'intention ou de finalité hors du domaine de la science, comme en témoigne le dernier front encore actif, celui de la théorie de l'évolution : les biologistes y combattent sans relâche la théorie de *l'intelligent design*, ultime tentative pour doter la nature d'une intentionnalité. En sociologie, le déterminisme se situe donc dans une volonté de continuité avec l'épistémologie des sciences de la nature et il revendique assez souvent de l'unité de la science. L'actionnalisme, au contraire, revendique la rupture des sciences de l'humain avec le reste des sciences puisqu'il s'appuie largement sur

les notions de choix et d'intention. Il revendique donc une exceptionnalité pour l'homme, dont le comportement doit être expliqué par des intentions, des raisons, des choix, toutes entités incompatibles avec le mode d'explication en sciences naturelles.

- Enfin, on ne peut pas comprendre la reconduction de cette querelle (avec bien sûr toute une série de positions intermédiaires) si on ne prend pas aussi en compte les enjeux **politiques** de l'opposition. En sociologie, ces enjeux politiques sont pratiquement impossibles à éliminer, puisque précisément, il n'y a pas de consensus sur les fondements épistémiques. Mais dans le cas de l'opposition entre déterminisme et actionnalisme, ils sont particulièrement complexes.

Mettre l'accent sur les déterminismes sociaux est historiquement le fait des **sociologies critiques**, qui considèrent que les sociétés humaines sont amendables parce que ce sont les mécanismes sociaux prioritairement qui produisent les effets de pouvoir, de domination, d'injustice, de violence. Et la sociologie critique considère également que son premier travail est de mettre au jour ces phénomènes de domination, de pouvoir, d'injustice, de violence. On peut clairement rattacher Bourdieu à cette école. Si nous sommes largement déterminés par notre socialisation, c'est la société qu'il faut changer. A l'inverse, considérer que c'est la logique de la rationalité individuelle qui produit tous les phénomènes négatifs cités produit une vision politique davantage « **quiétiste** » où, en définitive, les grandes visions de transformation sociale se heurtent aux constantes de la nature humaine : il est vain de vouloir changer la société, l'être humain étant ce qu'il est. Boudon est bien représentatif de cette logique. En politique, c'est ce que l'on pourrait appeler un libéral/conservateur.

Paradoxalement, peut-être, le déterminisme est donc rattaché au **volontarisme politique transformateur**, voire révolutionnaire parce qu'il identifie les maux de l'humanité dans le social. Pour améliorer le monde, il faut agir sur la société. Inversement, les théories actionnalistes renvoient davantage les humains à leur **responsabilité personnelle** et donc favorisent plus souvent le conservatisme social.

De là vient que lorsque des tensions apparaissent dans les sociétés, la sociologie peut être dans le viseur des élites politiques : Manuel Valls, ancien ministre de l'intérieur de François Hollande, a ainsi accusé la sociologie de favoriser une *culture de l'excuse* puisqu'elle met l'accent sur les responsabilités institutionnelles ou collectives plutôt qu'individuelles. A la limite, le refus du déterminisme sociologique sert les intérêts d'une logique *punitiv*e plutôt que *préventive* dans le traitement des questions sociales. La sociologie est donc souvent perçue par les pouvoirs constitués comme potentiellement subversive, a fortiori dans ses versions plus déterministes.

Aujourd'hui : Bronner VS Lahire

Le fond *politique* de la querelle apparaît très bien dans le troisième moment que je voulais esquisser, celui de la sociologie française la plus contemporaine. Je m'appuierai pour ce faire sur deux petits livres, tous deux assez polémiques et donc exprimant très bien l'enjeu politique de la querelle.

Le premier paru en 2016 est du sociologue Bernard Lahire, Professeur à Lyon et s'intitule *Pour la sociologie* avec comme sous-titre *et pour en finir avec une prétendue « culture de l'excuse »*.

Le second a été publié en 2017 par Gérard Bronner, professeur de sociologie à Paris-Descartes et Etienne Géhin, ancien maître de conférence à Nancy. Son titre est lui aussi sans équivoque : *le Danger sociologique*.

Bernard Lahire, dont j'ai déjà dit un mot, peut être considéré comme un héritier « non orthodoxe » de Bourdieu. Il en est un héritier en ce qu'il reprend le concept d'habitus, mais il est non orthodoxe parce qu'il insiste sur la multiplicité de nos socialisations et de nos expériences, qui font de notre habitus un système complexe, à la limite, singulier pour chacun d'entre nous. Dans l'introduction de « *Pour la sociologie* », il annonce d'emblée la couleur :

« La sociologie rappelle que l'individu n'est pas une entité close sur elle-même, qui porterait en elle tous les principes et toutes les raisons de son comportement. Par-là, elle vient contrarier toutes les visions enchantées de l'Homme libre, autodéterminé et responsable. Elle met aussi en lumière la réalité des dissymétries, des inégalités, des rapports de domination et d'exploitation, de l'exercice du pouvoir et des processus de stigmatisation. Ce faisant, elle agace forcément tous ceux qui, détenteurs de privilèges ou exerçant un pouvoir quelle qu'en soit la nature, voudraient pouvoir profiter des avantages de leur position dans l'ignorance générale ».

En face, dans *Le danger sociologique*, Bronner et Géhin répondent de manière explicite à l'extrait précédent

« En défendant cette thèse, qui est un fil rouge de ses travaux et qui doit beaucoup à Pierre Bourdieu, [Bernard Lahire] n'a nullement l'intention d'excuser le vol, le viol, l'homicide ou l'assassinat. Mais comment ne voit-il pas qu'à force de ne prendre la plume ou la parole que pour dire et redire que les actions de l'homme social sont des effets de système, de structure ou de culture, il donne objectivement raison à ceux qui pensent et disent, comme Manuel Valls, qu'en attribuant leurs actes à des causes qui leur sont extérieures, « la » sociologie fait preuve de beaucoup trop d'indulgence envers les voyous et les meurtriers ».

Si je ne connais guère Etienne Géhin, je connais Gérard Bronner qui se définit explicitement comme un continuateur des travaux de Boudon et de son paradigme de l'acteur rationnel, ce qui transparaît assez bien dans le passage cité.

On voit bien que la querelle porte immédiatement sur l'aspect politique des choses : en faisant voir les déterminants sociaux des comportements déviants, la sociologie à connotation déterministe est accusée par **Gérald Bronner et Etienne Géhin** de vouloir « dédouaner » ces comportements. Ils le disent d'ailleurs explicitement :

« (...) nous ne pouvons porter un jugement sur la moralité d'une action qu'autant qu'elle nous apparaît comme un événement que nous attribuons à la volonté et à la raison de l'acteur » (p.94).

Du point de vue de la philosophie morale, c'est une évidence. Mais répond en substance **Lahire**, le rôle de la sociologie n'est pas de faire de la philosophie morale, il est d'expliquer les phénomènes sociaux. Je le cite à nouveau :

« (...) ceux qui ramènent les sciences sociales en général et la sociologie en particulier, à une « culture de l'excuse » confondent surtout deux plans pourtant distincts : le premier plan, non normatif qui est propre à la connaissance scientifique, d'une part, et le second, normatif, qui est propre à la justice, à la police, à la prison, etc..., d'autre part ».

En clair, ce que nous rappelle Lahire c'est la distinction fondamentale entre jugement de valeur et jugement de réalité, que défendait aussi Max Weber avec son fameux principe de neutralité axiologique.

A travers ces quelques extraits, je souhaitais montrer l'actualité de la querelle, au moins dans la sociologie francophone. Faut-il donc conclure définitivement que la sociologie actionnaliste est plutôt une sociologie de la **défense de l'ordre social** et la sociologie déterministe une sociologie de **la critique sociale** ? Je pense – à titre personnel – qu'il y a bien quelque chose de cela mais c'est tout de même plus compliqué.

En effet, depuis un quart de siècle, on voit aussi se développer contre le déterminisme sociologique, une critique venue de l'autre bord : en mettant à l'excès l'accent sur le poids des déterminations sociales, certaines conceptions peuvent en arriver à nier aux acteurs toute capacité à secouer ces déterminations et à « reprendre le contrôle » si on peut se permettre cette expression. Un ancien proche disciple de Bourdieu, comme Luc Boltanski lui objecte précisément qu'en insistant sur l'extrême difficulté – voire l'impossibilité - pour les gens ordinaires de prendre conscience des déterminations qui les font agir, il ne leur ouvre aucune perspective pour s'en délivrer. Et il est vrai que Bourdieu a parfois souligné très durement l'incapacité des humains que nous sommes à saisir la puissance des mécanismes dans lesquelles nous sommes pris. Contre cet aspect du déterminisme, beaucoup de sociologies contemporaines, en Europe comme aux Etats-Unis, se sont construites sur le postulat qu'il faut s'appuyer sur les formes intuitives, non expertes de notre connaissance du social pour construire une capacité à remettre en question – au moins partiellement – ces déterminations. Ces sociologies insistent sur la capacité *d'agentivité* des êtres humains en société, ce que les anglo-saxons appellent *agency*.

Insister sur cette agentivité des êtres humains, et notamment sur leur capacité de résistance au pouvoir, c'est aussi d'une certaine façon, construire une sociologie de la critique sociale, mais qui met en avant moins les déterminismes que notre capacité à les secouer.

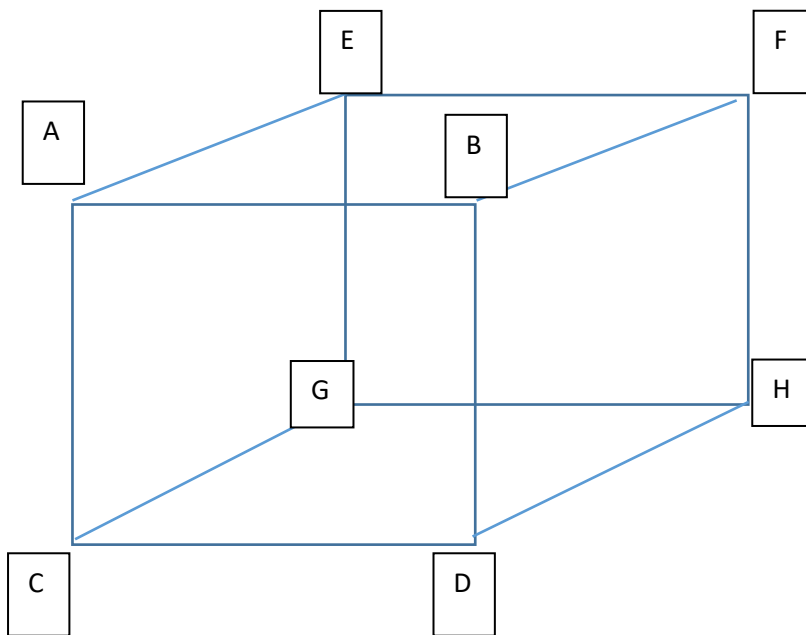
Conclusion.

A la fin de cette réflexion, qui était évidemment hyper schématique, je pense que vous aurez compris mon point de vue : la sociologie ne peut trancher l'opposition entre déterminisme et actionnalisme. Ce n'est pas son rôle et elle n'a pas les outils pour le faire. Elle peut par contre, construire des explications du monde social qui s'appuient plutôt sur l'un ou plutôt sur l'autre et il nous revient à tous et toutes de juger de la pertinence et de l'efficacité de ces explications.

J'ai tenté de montrer, au travers de quelques exemples, le balancement de la sociologie – principalement française – entre les deux options avec ses conséquences à la fois épistémiques et politiques. Pour ce faire, j'ai dû évidemment outrageusement schématiser ma présentation du champ sociologique. Mais au-delà des simplifications inévitables, ma

conviction personnelle est que la sociologie et les sciences humaines en général ne peuvent fonctionner que sur une **pluralité de regards** et qu'elles resteront fondamentalement différentes en cela des sciences de la nature.

Comme je pense qu'un schéma visuel est souvent éclairant, je termine par une représentation graphique de cette idée : la démonstration qu'un même objet peut être vu sous deux angles contradictoires et qu'il n'est pas forcément possible de trancher lequel est le bon.



Si vous voyez le cube orienté vers le bas et à gauche alors la face avant est ABCD, si vous le voyez orienté vers le haut et à droite, la face avant est EFGH.

La sociologie laisse donc une place au libre-arbitre des êtres humains, mais une place fondamentalement cadrée par les déterminations issues de notre histoire, de nos expériences, de notre socialisation. Il faut toutefois rester réaliste : si nous tenons à cette notion de libre-arbitre ce n'est pas de la sociologie que vient le danger principal. Ce sont les sciences cognitives et plus encore les neurosciences qui ont pour projet d'en finir avec l'acteur conscient et autonome et de le classer définitivement comme une illusion. Mais comme je pense que les êtres humains ne peuvent pas vivre sans cette illusion, le jour où elle aura disparu, nous serons devenus autre chose que des humains.

Marc Jacquemain

23 novembre 2020

REFERENCES

Boudon R. *L'inégalité des chances*, Paris, Hachette, Coll. Pluriel, 1985 (1973)

Bronner G., Géhin E. *Le danger sociologique*, Paris, PUF 2017

Durkheim E. *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF. 2013 (1895)

Foucart S., Horel S., Laurens S., *Les gardiens de la raison*, Paris, La découverte, 2020

Lahire B. *Pour la sociologie et pour en finir avec une culture de l'excuse*, Paris, La Découverte, 2016

Weber M., *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 2004 (1904)